

Pont-Aven

La commission des jeunes se met en place



Debout, parmi les élèves habitant Pont-Aven du collège de Penanroz, Sonia Morin, Christian Dautel et le principal Philippe Muairon. Le maire et la conseillère déléguée aux écoles se sont ensuite rendus au collège des Abbés-Tanguy pour présenter la commission jeunes.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Ce vendredi, les deux collèges de Pont-Aven recevaient le maire, Christian Dautel et Sonia Morin, conseillère municipale déléguée aux écoles, venus présenter aux élèves le projet de commission des jeunes. « **C'est un espace d'expression, de proposition, où le jeune peut émettre librement son avis sur les différents sujets et projets qui le concernent et qu'il désire voir aboutir** », résume le document de base établi par la municipalité. La commission doit se réunir au minimum deux fois dans l'année et les membres seront désignés par tirage au sort parmi tous les volontaires, après accord signé de leurs

parents.

Le recrutement de ces élèves citoyens se fait à partir du CE2 et les candidatures sont à déposer en mairie avant la fin des vacances de la Toussaint avec lettre de motivation, coordonnées, établissement scolaire fréquenté et autorisations parentales de participation et de droit à l'image signées. Il est prévu quatre membres par école et par collège, soit 16 en tout, si possible dans le respect de la parité. Le maire et la conseillère déléguée participeront aux commissions avec les élèves « **dans le respect absolu de la liberté de conscience de l'enfant et de la laïcité.** »